

**AVIS SUR LES  
DISPOSITIFS  
MEDICAUX****SWINGBAND SB3****Bandelette sous-urétrale, implantée par voie  
rétropubienne****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs  
médicaux et des technologies de santé le 17 décembre 2024**

Faisant suite à l'examen du 17 décembre 2024, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 17 décembre 2024

**Radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations  
d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale :**

La Société THT BIO-SCIENCE informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de SWINGBAND SB3 détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

| Référence    | Intitulé                                                                                                                                                                                                                            | Modèles à radier                            |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| SB3 10418 SP | Kit pour implantation par voie d'abord rétropubienne contenant : <ul style="list-style-type: none"><li>– Une bandelette SB3 10418</li><li>– Une aiguille ISP à usage unique pour pose de l'implant par voie rétropubienne</li></ul> | SWINGBAND SB3<br>IUD-ID :<br>03700486308801 |

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

**SWINGBAND SB3, 17 décembre 2024**Toutes nos publications sont téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)